



# Structuration de l'association Loharano Tokana



Réunion des membres de bureau et des représentants communaux



« Loharano Tokana » signifie « source unique » : source, puisque c'est une association gestionnaire de l'eau, unique, car il s'agit d'une seule structure au niveau de laquelle sera regroupée tous les usagers au sein de la commune. Le choix de ce nom, qui a été proposé par le maire, et validé unanimement par les représentants des usagers, confirme leur volonté de se réunir et de participer ensemble à la gestion et à la prise de décision sur le service de l'eau.

## Création de l'association

- Officialisation de la création de l'association par arrêté communal
- Réunion de sensibilisation et présentation de l'organisation aux communautés et représentants des comités eau
- Formalisation au niveau district
- Contrat de délégation de gestion (2019-2021) signé par la Commune et la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène

## Opérationnalisation de l'association

- Formation des membres du bureau pour faciliter la prise de fonction : vie associative, élaboration de budget et de plan de travail annuel, outils de gestion administratif et financier, etc.
- Recrutement d'un agent de suivi, responsable du suivi, entretien et réparation des ouvrages, niveau bac+2, salarié de l'association (150 000 Ar/mois + frais de communication 10 000 Ar/mois)
- Achat d'outils et accessoires de rechange pour l'entretien et la maintenance des ouvrages.



Pompe à Motricité Humaine



Borne fontaine



Kiosque dans le chef lieu d'Ampanotokana

## RESULTATS

- Adhésion à l'association de tous les systèmes construits par Inter Aide
- Taux de recouvrement des cotisations en 2019 : 98%, soit un 82 sur 83 point d'eau ont payé la totalité des cotisations
- Entretien/réparation des ouvrages en temps voulu
- Transparence de la gestion financière

## DEFIS

- Réticence des usagers des anciens systèmes à intégrer l'association: non reconnaissance de la maîtrise d'ouvrage communale
- Faible implication de la commune dans l'application des règlements communaux
- Autonomisation de l'association en matière d'organisation

## PERSPECTIVES

- Poursuite des séances de sensibilisation au niveau des communautés réticentes en coordination avec la DREAH
- Renforcement de la capacité de l'association sur la gestion d'un système à paiement volumétrique et les branchements privés
- Formation de l'agent de suivi et d'autres techniciens sur la plomberie.

Janvier 2020